

Octobre
2022

Magazine d'informations municipales n°25

Dossier : A table !



SOMMAIRE

- P. 4-5 Retour en images
- P. 6-7 Infos diverses
- P. 8 Travaux & services techniques
- P. 9 Devenir pompier volontaire
- P. 10-11 Dossier : A table !
- P. 12-14 Compte-rendus des Conseils Municipaux
- P. 15 Libre Expression
- P. 16 En Côte Landes Nature
- P. 17 Enfance Jeunesse
- P. 18-19 Culture & Vie Associative
- P. 20 L'Agenda de Léon

Directeur de la publication : Jean MORA

Conception, réalisation : Mairie de Léon

La commune de Léon a fait le choix d'une communication éco responsable. Ce magazine a été réalisé par une imprimerie certifiée PEFC (système international garantissant une gestion durable des forêts et imprim'vert).

Photos : Mairie de Léon, Adobe Stock

Nombre d'exemplaires : 1500 exemplaires - Dépôt légal : à parution.



Mot DU MAIRE



Léonnais, Léonnaises,

La saison estivale vient de se terminer et c'est une des plus laborieuses depuis que je suis Maire.

Outre les incivilités qui reviennent chaque année (stationnement sur les trottoirs et bas-côtés, tapages nocturnes, problèmes sur le marché, ...) nous avons constaté une recrudescence des brouilles entre voisins et entre touristes et résidents. Ces problèmes ne sont pas spécifiques à Léon, mes collègues du littoral y ont été confrontés également. Il est vrai que quelques touristes sont sans gêne, que tout leur est dû. Mais il s'agit d'une petite minorité. Nous avons besoin du tourisme et des touristes à Léon, ils font vivre une grosse partie de notre population, et si notre village reste dynamique l'hiver, c'est en partie grâce à eux. Notre tradition d'accueil est belle et sincère, maintenons-là !

Au rayon des satisfactions, il y a bien sûr Festaloun, où nous avons pris plaisir à nous retrouver et je remercie les organisateurs et les associations qui nous ont régalés pendant trois jours. Au-delà de ce moment de fête, les manifestations se sont succédées tout au long de l'été, chacune avec un franc succès. Encore merci à tous les intervenants ; grâce à vous la notoriété de Léon est de plus en plus reconnue. Nous avons prouvé ensemble que Léon est vivant, dynamique et accueillant.

Je ne m'étendrai pas sur l'envahissement de nos terrains de rugby par les gens du voyage, qui ont tous les droits et dégradent impunément les équipements de la commune. Il faudra que les pouvoirs publics épaulent enfin les collectivités sur ce problème et se penchent sérieusement sur les agissements des gens du voyage.

L'été passé, les travaux annoncés vont démarrer début octobre par l'avenue du Lac et la tranche 1 de requalification du bourg. Le Sydec commencera par le changement des réseaux (eau et électricité) et les travaux de voirie suivront. La rénovation de l'école est toujours prévue pour début d'année, en espérant que l'appel d'offres soit fructueux. Dès que nous aurons tous les éléments (permis de construire et réorganisation des locaux pendant les travaux) une réunion d'information sera proposée avec les parents d'élèves.

L'expérimentation pour la rue des Artigaous est terminée. Une rencontre entre les riverains, la commune et les administrés ayant exprimé leur avis va permettre de décider de l'organisation de cette rue. J'y associerai les riverains de la rue des Acacias car les deux rues sont liées.

La commune est, comme vous, touchée par le prix de l'énergie qui ne cesse d'augmenter. Pour gérer ce surcoût, nous allons devoir faire ensemble des économies. Par exemple dans les salles utilisées par les associations, où nous allons réduire de quelques degrés la température et faire attention aux lumières. J'ai également pris un arrêté pour éteindre l'éclairage public la nuit, de 23 heures à 6 heures du matin.

Enfin, parce que les fêtes de fin d'année vont vite arriver, je vous informe que le marché de Noël sera reconduit avec plus d'animations et de restauration et que le traditionnel repas pour nos aînés aura lieu le 7 décembre à la Huchette. Les fêtes d'hiver auront lieu également avec ses manèges et ses animations. Été comme hiver, il fait bon vivre à Léon !

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée et pour celles et ceux qui ont travaillé cet été, de bonnes vacances.

Votre Maire
Jean MORA

Retour EN IMAGES

Les Banquets du Terroir



Rencontres gourmandes autour de la BD



Concert de Bandapart au Lac



Animation lors du marché nocturne



Retour du marché journalier



Repas champêtre du 14 Juillet



Le grand retour de FestaLoun

Les repas animés



Les apéros tapas des fêtes



Spectacle folklorique



Concert de clôture - Flagrants Délires



Course de brouettes organisée par les Classes des 20 ans



Ouverture de FestaLoun





Infos DIVERSES

Le recensement de la population, c'est bientôt !

La prochaine campagne de recensement de la population aura lieu **du 19 janvier au 18 février 2023**.

Dans le cadre de ce recensement, la Mairie recherche ses prochains agents recenseurs. Si vous êtes disponible du 19 janvier et 18 février 2023, **vous pouvez candidater jusqu'au 14 novembre 2022**, en envoyant votre CV et une lettre de motivation en Mairie ou par mail à mairie@leon.fr



Recherche bénévoles



Depuis 2 ans, la commune mène une campagne de stérilisation des chats libres, en association avec la SPA. Cette action a permis la stérilisation et l'identification de 70 chats libres.

Aujourd'hui, la SPA recherche des bénévoles afin de trapper les chats et de les amener chez les vétérinaires partenaires de cette démarche.

Vous serez guidé et le matériel vous sera fourni.

Si devenir bénévole vous intéresse, vous pouvez contacter la mairie au 05 58 49 20 00 ou par mail à mairie@leon.fr

La Poste vous informe



Les morsures de chien représentent l'une des premières causes d'accident de travail pour les facteurs. En effet, 2000 facteurs sont mordus chaque année.

En cas de risque pour le facteur, il est en droit de ne pas distribuer le courrier qui sera alors mis à disposition dans le bureau de poste le plus proche. Les propriétaires de chiens sont pénalement responsables des dommages causés.

La Poste demande aux propriétaires de chiens de bien vouloir prendre toutes les précautions afin de faciliter le travail des facteurs.



Ramassage des encombrants

Les services techniques passeront **le mardi 8 novembre 2022** pour ramasser les encombrants. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, déposez les avant le 8 novembre devant chez vous à 8h00.

Pensez également à vous inscrire en mairie avant le lundi 7 novembre à 12h au 05 58 49 20 00 ou par mail à mairie@leon.fr

Liste des objets non acceptés lors du ramassage :

Plaque amiante, huile usagée, gravats, végétaux, bouteille de gaz, vieille cuve de fioul. Ces derniers seront laissés sur place et sous votre responsabilité.



L'école de musique de Léon rejoint le conservatoire des Landes



L'école de musique de Léon fait désormais partie du conservatoire de Musique des Landes et est rattachée à l'antenne Sud.

Depuis septembre 2022, l'inscription et les cours sont gérés par le conservatoire; les cours ont toujours lieu à la salle de la Huchette.

Flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, batterie et percussions sont toujours proposés à l'enseignement. D'autres instruments peuvent être proposés en fonction de la demande et sous réserve de places disponibles.

Le conservatoire propose des cours adaptés à tous les âges :

- à partir de 4 ans (moyenne section de maternelle) en classe d'éveil musical.
- à partir de 6 ans (cours préparatoire) en

classe d'initiation.

- à partir de 7 ans (CE1) en 1er cycle pour commencer l'apprentissage instrumental classique.
- Les élèves à partir du collège peuvent être admis en 1er cycle spécifique « musiques actuelles amplifiées » pour commencer l'apprentissage de la guitare, guitare basse, claviers, la batterie et les percussions afro-cubaines.

CONTACT & RENSEIGNEMENTS :

Antenne Sud du Conservatoire
des Landes

05 58 77 10 00
www.conservatoire40.fr



Travaux & SERVICES TECHNIQUES

Cette fin d'année 2022 va être rythmée par le démarrage des travaux sur l'avenue du Lac. Vous verrez également débuter les travaux du centre bourg qui concernera pour cette première phase le secteur suivant (en rouge sur le plan ci-dessous) : la place de la Poste, la rue de la Poste, la rue de la Carreyre, les rues Fernand Duboscq et des Écoles (pour partie) et l'avenue des Alouettes.



L'AGENDA DES TRAVAUX

OCTOBRE

Centre bourg :

- Travaux de remplacement des conduites d'eau potable, en priorité sur la rue de la poste. Les autres voies seront aussi impactées.

Avenue du Lac :

- Réfection du réseau d'assainissement, réalisé par le Sydec soit en tranchée ouverte soit en chemisage.
- Réfection de l'éclairage public avec utilisation de lampes led réalisé par le Sydec.

NOVEMBRE

Centre bourg :

- Réfection de l'éclairage public avec utilisation de lampes led réalisé par le Sydec.

Avenue du Lac :

- Réfection de la chaussée et aménagements divers par la commune et collaboration avec le Conseil Départemental.

Extinction de l'éclairage public



Vous l'avez constaté, l'éclairage public sera éteint de 23h à 6h.

Cette extinction totale pendant la nuit permet à la fois de faire des économies d'énergie et de préserver l'environnement en réduisant les nuisances lumineuses pour la faune et la flore.

Nous y gagnons tous.





Devenir **POMPIER VOLONTAIRE**

Et pourquoi pas vous ?

Les sapeurs-pompiers de Léon recrutent

En France, 197 000 hommes et femmes sont sapeurs-pompiers volontaires (SPV) en parallèle de leur métier ou de leurs études. Ils représentent 79% des effectifs

Le Centre d'Incendie et de Secours de Léon regroupe aujourd'hui environ 20 SPV dont une infirmière. Il ouvre ses portes aux candidat.e.s qui voudraient s'engager dans des missions pour porter secours et protéger chaque jour leurs concitoyens.

Cette année, notre région a été particulièrement marquée par des épisodes répétitifs d'incendies qui ont mobilisé toutes nos forces et nous rappellent le besoin de rassemblement, d'entraide et d'unité. A ce jour, le centre de secours de Léon a effectué, depuis Janvier, plus de 320 interventions, dont environ 150 durant l'été.



Pour les rejoindre, il faut :

Être agé(e)
de 18 à
56 ans

Être de
nationalité
française (ou
ressortissant euro-
péen sous certaines
conditions)

Résider sur la
commune ou
à - de 8 minutes
du centre de
secours

Répondre à
des conditions
d'aptitude
médicale et
physique

Suivre une
formation
initiale et
continue

A l'issue du recrutement, vous suivrez un parcours de formation agile et personnalisable qui vous permettra de valoriser une partie de votre temps libre et de porter secours à la population Léonnaise.

Si vous vous sentez motivé(e) pour vous lancer dans cette aventure, n'hésitez pas à contacter le Chef de centre pour une visite de la caserne ou à solliciter les pompiers lors de leur prochaine visite avec les traditionnels calendriers.



CONTACT : Adjudant-chef DUBOS
07 89 76 78 67



Dossier : À TABLE !

C'est frais & local !



La cuisine centrale, située dans la Résidence «Au Tuc de Loun», est le lieu d'où sortent 160 repas chaque jour. L'équipe des cuisines confectionne les repas à la fois pour la cantine scolaire, pour le service de portage de repas à domicile mais également pour le Foyer Restaurant du «Tuc de Loun». Aujourd'hui, tous bénéficient du même menu, et ce, grâce à un mode de production unifié. Fini le poisson frais à la Résidence et du surgelé pour la cantine. Tout le monde mange du frais, et ça marche !

Les cuisines s'impliquent davantage dans le projet impulsé par la loi Egalim, en favorisant toujours plus le bio et les circuits courts. La commune s'était déjà engagée dans ces démarches en proposant un repas végétarien par semaine. Pour cela, un cahier des charges a été mis en place afin de respecter des règles simples :

- Utiliser des produits durables et de qualité,
- Informer les bénéficiaires de la provenance des produits,
- Lutter contre le gaspillage alimentaire,
- Limiter les déchets plastiques et mettre en place du tri sélectif.

La loi Egalim, c'est quoi ?

La loi Egalim a été promulguée en 2018 puis modifiée fin 2021. Elle permet :

- d'améliorer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire (avec une meilleure prise en compte des coûts de production agricoles),
- de renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelles des produits,
- à chacun d'accéder à une alimentation saine, sûre et durable.

Elle prévoit plusieurs mesures pour améliorer la qualité des repas servis par la restauration collective, avec notamment :

- un taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique, depuis le 1er janvier 2022,
- un taux de 60% de produits durables et de qualité pour les viandes et poissons au 1er janvier 2024.

En pratique, c'est :

L'achat des produits auprès des commerçants du village et producteurs locaux

L'affichage de la provenance des produits sur les menus communiqués

Un partenariat avec les Jardins de Nouines pour la réutilisation des déchets pour du compost

L'utilisation de barquettes recyclables pour le portage de repas





L'équipe au service de vos papilles

Tous les jours, c'est une équipe de 9 agents de la commune qui mettent tout en oeuvre pour ravir les papilles des plus petits comme des plus grands: Carole, Christophe, Jérôme, Geneviève, Sandie, Maité, Alice, Bernadette et Chanthyda.

Bienvenue Jérôme !

Fort de ces 30 années d'expérience dans la restauration, Jérôme a intégré les cuisines en tant que chef cuisinier afin de renforcer l'équipe. Auparavant, chef de cuisine centrale dans un EHPAD puis co-gérant de la cuisine centrale et de la brasserie au sein du Village Alzheimer de Dax, Jérôme amène toute son expérience, son dynamisme et ses idées au sein du pôle restauration.

S'engager durablement

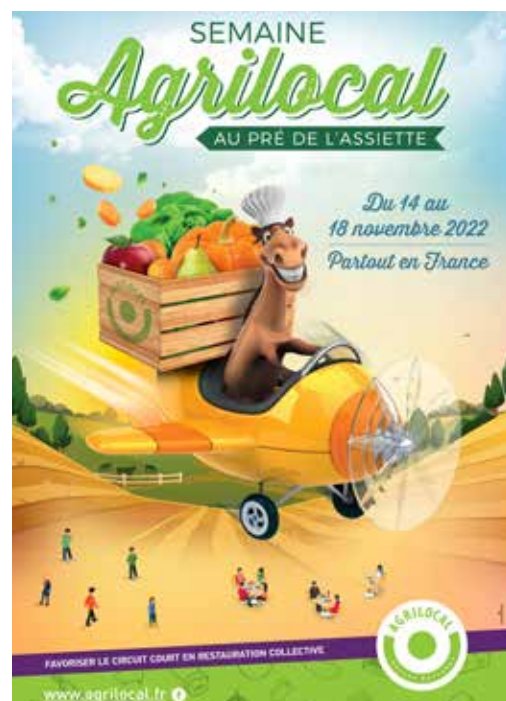
Un partenariat avec Agrilocal

Agrilocal est une plate-forme internet d'achat de produits locaux. Elle met directement en relation des acheteurs publics et des producteurs locaux. A ce jour, la cuisine centrale y effectue une partie de ses commandes.

Agrilocal garantit aux producteurs les prix justes afin de préserver les savoir-faire locaux, le développement des circuits courts, l'appui sur des filières de proximité et la promotion d'une restauration collective de « plaisir » et de goût. Le tout s'inscrit dans une démarche de découverte des patrimoines culinaires locaux et des terroirs, en respectant la saisonnalité des produits.

Participation «Au Pré de l'Assiette»

Le 18 novembre prochain, les cuisines participent «Au Pré de l'assiette». Le but ce jour-là : confectionner un menu 100 % local pour tous les repas.



Un projet de labellisation

La cuisine centrale de la commune s'est légalement engagée dans des démarches afin d'obtenir le label «Ecocert en Cuisine».

Ce label valorise les établissements de restauration collective qui travaillent avec des produits bio, locaux et sains. Il garantit :

- l'utilisation de produits biologiques et locaux dans les menus,
- la qualité des repas servis : saisonnalité des produits, cuisine faite maison,
- la gestion écologique des sites : lutte contre le gaspillage alimentaire, utilisation d'éco détergents,
- une information claire sur les démarches engagées et le niveau de labellisation.

Le prix de la cantine n'évolue pas !

Malgré la hausse des prix dans tous les secteurs pour notre pôle restauration, la commune a décidé de ne pas augmenter le prix de la cantine. Il est maintenu à 2.10 € et 2.30 €.

Les efforts sont portés sur le coût des denrées, en groupant les commandes, ou sur l'énergie, par une cuisson basse température par exemple.

Tant qu'il sera possible de tenir économiquement cette décision, chaque enfant pourra bénéficier d'un repas de qualité accessible pour toutes les familles.

Les Comptes-rendus du Conseil Municipal en version synthétique

Ils sont consultables dans leur intégralité
en Mairie et sur le site www.leon.fr

**Séance du 28 juin 2022 à 19h00 à la salle du Conseil Municipal
sous la présidence de monsieur Jean MORA, Maire**

Nombre de conseillers en fonction : 19 ; présents : 15 ; votants : 19

Membres présents : Jean MORA, Jacques DUCROUX, Dominique LARTIGAU, Michel RAFFIN, François CORDOBES, Francis LABOUDIGUE, J.Jacques LARTIGUE, J.Paul TRAYE, Cécile CASSUTTI, Catherine COMBARIEU, Delphine DUPRAT, Martine DUVIGNAC, Isabelle BOUCHES, Muriel LAGORCE, Michel DARREMONT

Membres absents ayant donné procuration : Marjolaine PERNAUT à Delphine DUPRAT, Myriam LALLEMAND à Dominique LARTIGAU, Sophie GISTAIN-FAUVILLE à Michel RAFFIN, Eric MACQUART à Muriel LAGORCE

Absent :

Secrétaire de séance : Michel RAFFIN

Date de convocation : 22 juin 2022

ORDRE DU JOUR

1 - Infos aux élus

2 - Demandes de subventions :

a) Ecole de Léon - Classes CM1 et CM2 Vote à l'unanimité afin de verser un subvention de 2500€ à la classe de CM1-CM2 pour la réalisation du projet comprenant la participation à la classe olympique à Cassen et un stage de voile sur le Lac de Léon.

b) Association Sportive Collège de Linxe Vote à l'unanimité afin d'accorder une aide de 500€ à l'association sportive du collège de Linxe pour financer la participation au Championnat de France UNSS Rugby des deux élèves léonnais.

c) Association Badminton Vote à l'unanimité afin d'octroyer une subvention de fonctionnement de 300€ à l'association Badminton Associatif et Ludique

3 - Modification tarifs Festaloun :

Vote à l'unanimité afin de modifier la grille tarifaire de Festaloun et de créer un tarif de vente d'en-cart publicitaire au sein du programme Festaloun à 300€ pour une pleine page.

4 - Changement Tarifs Communaux : Vote à l'unanimité afin de créer un tarif de vente de livres d'occasion à 1€ et de modifier le tarif du droit de place aux attractions à 300€.

5 - Admission en non-valeur : Vote à l'unanimité pour une admission en non-valeur de créances pour un montant de 5 551.37€.

6 - Création de poste cadre d'emploi adjoint administratif :

Vote à l'unanimité afin de créer un poste permanent d'adjoint administratif territorial, suite à un départ à la retraite, à temps complet, en charge de l'état civil, des élections, de l'aide sociale et assurera une mission d'accueil à compter du 1er novembre.

7 - Création de poste d'adjoint technique :

Suite à un départ, vote à l'unanimité afin de créer un poste permanent d'adjoint technique territorial à temps complet qui sera chargé des fonctions de chef cuisinier.

8 - Création de 2 postes d'agents de maîtrise - Promotion interne :Vote à l'unanimité.

9 - Convention du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, d'harcèlement et d'agissements sexistes avec le CDG40 : Vote à l'unanimité

10 - Requalification du Centre Bourg : Avenant n°3 au contrat de Maîtrise d'oeuvre :
Vote à l'unanimité afin d'autoriser la SATEL en tant qu'assistant Maîtrise d'ouvrage de la commune à signer avec l'équipe de Maîtrise d'oeuvre l'avenant n°3.

11 - Echanges et rétrocessions de terrains rue des chênes-lièges :
Vote à l'unanimité pour la cession de terrains au bénéfice de la commune rue des chênes lièges

12 - Classement de voies dans le domaine public :

a) Impasse du Clos de Nabet

Vote à l'unanimité afin d'intégrer dans le domaine public de la commune la parcelle AC1487 et ainsi permettre par la suite d'ajouter l'impasse du Clos de Nabet au domaine public routier communal. Cette voirie a vocation à être par la suite intégrée à la voirie communautaire.

b) Voies du Lotissement ALEGRIA

Vote à l'unanimité afin d'intégrer les voies dans le domaine public de la commune et permettre par la suite de les ajouter au domaine public routier communal.

13 - Classement de voies dans le domaine public routier de la commune :

Vote à l'unanimité afin d'intégrer les voies suivantes dans le domaine routier de la commune : impasse du Clos de Nabet, rue de la Heste, rue de la Mayade, rue des Coursayres, impasse des Hestayres, impasse de la Boha, impasse des Mai, impasse de la Caremère

14 - Vente terrain Esteffe :

Vote à l'unanimité afin d'autoriser la division parcellaire des anciens espaces verts, de permettre leur aliénation et de fixer le prix de vente de ces parcelles à 50 € le mètre carré.

15 - Chemins ruraux / Conclusions du Commissaire Enquêteur :

a) Chemin de Lamberdin Vote à l'unanimité afin de suivre l'avis du commissaire enquêteur

b) Chemin de Lalime Vote à l'unanimité afin de suivre l'avis du commissaire enquêteur

c) Chemin de Nouines Vote à l'unanimité afin de suivre l'avis du commissaire enquêteur

d) Chemin de Baffougne Vote à l'unanimité afin de suivre l'avis du commissaire enquêteur

16 - Modification du PLU - Conclusions du Commissaire enquêteur :

Le conseil municipal avec 15 voix Pour et 4 abstentions (Muriel LAGORCE, Isabelle BOUCHES, Michel DARREMONT, Eric MACQUART) décide de prendre acte de l'avis favorable du commissaire enquêteur relative à la modification n°1 du PLU.

17 - Demande intégration dans la voie communautaire Rue de Nabet et Rue des Alouettes :

Vote à l'unanimité afin de solliciter la Communauté de communes pour l'inscription des voies référencées à la liste des voies de compétence communautaire.

18 - Convention Centre de Loisirs et Communes de Linxe et Vielle St Girons : Vote à l'unanimité

19 - Mise en place d'une billetterie en ligne pour les animations culturelles : Vote à l'unanimité

20 - Demande de portage foncier par l'EPFL pour le terrain DUPIN :

Reporté à une séance ultérieure

La séance est levée à 20h05

Séance du 21 septembre à 19h00 à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de monsieur Jean MORA, Maire

Nombre de conseillers en fonction : 19 ; présents : 17 ; votants : 19

Membres présents : Jean MORA, Jacques DUCROUX, Dominique LARTIGAU, Michel RAFFIN, François CORDOBES, Francis LABOUDIGUE, J.Jacques LARTIGUE, J.Paul TRAYE, Cécile CASSUTTI, Catherine COMBARIEU, Martine DUVIGNAC, Marjolaine PERNAUT, Myriam LALLEMAND, Isabelle BOUCHES, Muriel LAGORCE, Eric MACQUART, Michel DARREMONT

Membres absents ayant donné procuration : Delphine DUPRAT à Marjolaine PERNAUT, Sophie GIS-TAIN-FAUVILLE à Myriam LALLEMAND

Absent :

Secrétaire de séance : Francis LABOUDIGUE

Date de convocation : 14 septembre 2022

ORDRE DU JOUR

1 - Infos aux élus

2 - Syndicat mixte du Conservatoire Départementale des Landes ; convention d'objectif et de moyens et désignation de délégué.es de Léon au Comité syndical : Vote à l'unanimité afin de signer la convention et de désigner Jacques DUCROUX et J-Paul TRAYE comme délégué titulaire et suppléant.

3 - Accord sur la mise en oeuvre d'une procédure de transfert de compétences à la Communauté de communes Côte Landes Nature au sujet des Accueils enfance et jeunesse : point retiré de l'ordre du jour

4 - Centre de Loisirs ; convention d'accueil des familles de Linxe : point retiré de l'ordre du jour

5 - Ateliers informatiques et conseiller numérique ; convention de mise à disposition de locaux : Vote à l'unanimité

6 - Changement de tarifs communaux : Vote à l'unanimité afin de créer un tarif de 30 € par jour pour les stands lors du Marché de Noël et de supprimer les tarifs de l'école de musique.

7 - Dénomination de voies sur la commune : Vote à l'unanimité afin de nommer «Impasse Labarreyre» et «Rue du Pignada»

8 - Convention de Projet Urbain Partenarial avec LP Promotion : Vote à l'unanimité

9 - Vente d'un logement communal - proposition d'achat au locataire occupant : Vote à l'unanimité afin de vendre le logement et de proposer au locataire un prix d'achat de 215 000€.

10 - Achat d'une parcelle non constructible et proposition de portage foncier par l'EPFL : Vote à l'unanimité

11 - Travaux de requalification de l'Avenue du Lac - éclairage public ; approbation du plan de financement établi par le SYDEC et réalisation d'un emprunt SYDEC : Vote à l'unanimité afin d'adopter les travaux pour un montant de 120 410€.

12 - Rénovation du groupe scolaire ; actualisation du programme : Vote à l'unanimité

13 - Complexe de la Huchette ; convention de mise à disposition de locaux : Vote à l'unanimité

14 - Mesures de rappel à l'ordre par le Maire ; convention avec le Procureur de la République : Vote à l'unanimité

La séance est levée à 20h30

Libre EXPRESSION

BIEN VIVRE À LÉON

Comme vous, comme tous les foyers de France et d'Europe, la commune va devoir gérer son budget et intégrer la hausse du coût de l'énergie et des matières premières. On peut disserte sur les causes, on peut être démagogue et dire à qui veut bien l'entendre qu'on ne paiera pas... tout le monde sait comment cela finit, il faut bien payer ce que l'on a consommé.

Nous avons fait le choix, pour la commune de Léon, de travailler sur les économies possibles mais également sur ce qui peut ne pas être consommé. C'est avec cette double réflexion qu'ont été décidés l'extinction de l'éclairage public la nuit, le renforcement des circuits courts pour la cantine, ou la baisse du chauffage dans les locaux de la commune. Pour des raisons budgétaires, bien sûr, mais aussi pour préserver notre environnement, la nature, et permettre le maintien du service public pour tous les léonnais.

C'est le sens de notre décision de ne pas augmenter le prix de la cantine sur cette rentrée, maintenu à 2.10€ et 2.30€ pour ne pas alourdir le budget des familles, tout en travaillant sur la maîtrise des coûts ; commandes ou cuisson basse température par exemple. Dépenser moins mais préserver le service.

Bonne rentrée à toutes et tous !

Les élu.e.s du groupe « Bien vivre à Léon »

LÉON À VENIR

Chères Léonnaises et chers Léonnais,

L'été est passé avec hélas cette année une météo caniculaire et de nombreux incendies qui ont ravagé en partie notre patrimoine forestier. Nous rendons ici un hommage à tous nos pompiers pour leur implication et leur courage .

Toutefois, nous avons constaté que les touristes étaient revenus en nombre et qu'après deux années sans fêtes les Léonnais n'ont pas boudé le plaisir de se retrouver enfin pour partager de bons moments de convivialité.

Moments de partage que l'on a retrouvés lors du forum des associations, et au vu de l'assistance venue en nombre, nous constatons combien le tissu associatif du village est dynamique.

Par ailleurs, en ce qui concerne la rue des Artigaous nous espérons que ce mois d'octobre sera propice à une décision définitive qui fera enfin l'unanimité parmi la population Léonnaise, contrainte de subir ce nouveau sens de circulation « expérimental » .

Gageons que ce retour d'expérience soit positif et que le bon sens (de circulation) l'emporte.

Groupe « Léon à venir »

Isabelle BOUCHES, Michel DARREMONT, Muriel LAGORCE, Eric MACQUART



En CÔTE LANDES NATURE

Rénovation de l'habitat

*Comment réduire mes factures d'énergie ?
Suis-je éligible aux aides et de quel montant
parle-t-on ? Quels sont les travaux à prioriser ?*



Pour mieux vous accompagner dans vos projets de rénovation, Côte Landes Nature propose un service d'accompagnement officiel, cofinancé par l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département des Landes, et porté par la fédération Soliha basée à Dax.

Pour tout projet de rénovation, contactez votre conseiller France Renov' par téléphone pour bénéficier de conseils gratuits et personnalisés. Vous pouvez également rencontrer votre conseiller lors des permanences physiques tous les 3ème mercredis après-midi du mois à l'Espace France Services.

Visites à domicile

Pour aller plus loin, Côte Landes Nature a conventionné avec Soliha pour organiser des visites à domicile d'un(e) thermicien(ne). Après analyse des points de sécurité du bâti et des caractéristiques énergétiques de votre logement, vous bénéficierez de conseils neutres sur les travaux à prévoir en fonction de vos attentes et de votre budget. Un rapport complet vous sera transmis, avec une estimation des coûts et un récapitulatif des aides auxquelles vous êtes éligibles.

Ce dispositif comprend un nombre limité de visites pour l'année 2022. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître rapidement !

Renseignements Espace Conseil France Rénov' :
05 58 74 12 56 / faire.landes@soliha.fr

Point Information Jeunesse



Un stage de formation générale au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) aura lieu à Taller, du 22 au 29 octobre inclus. Son coût est de 300€, mais une aide de 200€ est accordée par Côte Landes Nature aux jeunes du territoire qui ont déjà participé à une sensibilisation baby-sitting.

Jeux Intervillages

2022 signe le grand retour des Jeux Intervillages programmés le 26 octobre de 9h30 à 17h à Lit-et-Mixe.

Réservés aux 11-15 ans, le thème sera la Coupe du Monde. Au programme: diverses épreuves sportives et ludiques qui permettront aux jeunes du territoire de faire valoir leur dynamisme et leur bonne humeur.

Renseignements auprès de
Morgane Brassens :
pjj@cc-cln.fr ou 06 70 68 63 66



Enfance & JEUNESSE

Carton plein pour le Centre de Loisirs

Tout comme les températures, affluence record cet été avec près de 60 enfants en moyenne et des pics à 70 en juillet.

De nombreuses sorties ont été organisées (wow park, BidAparc, zoo, St Jean de Luz, marais d'Orx etc), mais aussi des grands jeux et activités sur le centre sans compter les jeux d'eau sur place.

Tous les enfants ont pris plaisir à se retrouver entre amis pour s'amuser et découvrir de nouvelles activités.

Du côté des séjours : Près de 150 enfants ont vécu des expériences uniques, chacun à leur niveau. Si les plus petits étaient surtout là pour un premier départ axé sur l'autonomie, d'autres plus aguerris sont partis découvrir le Pays Basque ou la vallée d'Aure. Les plus grands étaient, quant à eux, en camping du côté du Var et des Bouches du Rhône.

Le 16 septembre dernier, plus de 250 personnes se sont déplacées au cinéma de Léon afin de découvrir les vidéos de ces séjours. Pendant près d'une heure, fou-rires, activités, et moments de collectivité se sont enchaînés à l'écran.



C'est la rentrée !



Le traditionnel café de rentrée a eu lieu au sein de l'école le jeudi 1er septembre, organisé par la commune et le Centre de Loisirs en partenariat avec la toute nouvelle Association des Parents d'Élèves. Ce fut le moment de découvrir et d'accueillir les nouvelles familles, ainsi que la nouvelle « promotion » des enfants nés en 2019.

Une réunion en présence des élus, du centre de loisirs et de l'école a eu lieu courant septembre afin de présenter aux parents le fonctionnement général, et de montrer le lien existant entre école et centre de loisirs.



Culture & VIE ASSOCIATIVE

Du côté de la Médiathèque

Comme tous les ans, votre Médiathèque vous prépare une année pleine d'animations riches et variées.

C'est le retour des Bébés Lecteurs : cette animation vous est proposée une fois par mois. Elle vous donne l'occasion de passer un moment de partage et de convivialité tout en faisant découvrir la lecture à vos enfants de 0 à 3 ans (le 13 octobre, le 24 novembre, le 19 janvier, le 23 février, le 23 mars, le 27 avril, le 25 mai et le 22 juin).

La Médiathèque organise également une animation Halloween le 31 octobre, une rencontre avec Jean-Christophe Rufin le 8 novembre, des contes goûters en février, avril et des ateliers d'écriture les mardis une fois par mois.

Plus de renseignements auprès
de la Médiathèque
au 05 58 48 70 61
ou à mediatheque@leon.fr

Tous au Ciné



Le Cinéma de Léon vous propose le 20 Octobre à 20h30 une Ciné-Rencontre et Avant-Première du film «Les Petites Victoires» avec la présence de la réalisatrice Mélanie Auffret.

«Entre ses obligations de maire et son rôle d'institutrice au sein du petit village de Kerguen, les journées d'Alice sont déjà bien remplies. L'arrivée dans sa classe d'Emile, un sexagénaire au caractère explosif, enfin décidée à apprendre à lire et à écrire, va rendre son quotidien ingérable. Surtout qu'Alice, qui n'avait rien vu venir, va devoir aussi sauver son village et son école...»

La saison culturelle 2022-23 est ouverte !

De l'humour, de la musique, du théâtre, des spectacles pour tous les goûts et tous les âges au programme de cette nouvelle saison culturelle.

La soirée de présentation du 24 septembre dernier a lancé le début de cette nouvelle saison et la commune remercie le public venu nombreux, les associations Léon Temps Danse et l'Harmonie Léonnaise qui ont répondu présents à l'invitation.

Nouveauté cette année : une brochure avec le programme détaillé de la saison, un calendrier qui vous accompagnera partout mais également la billetterie en ligne !



Les brochures de la saison culturelle 2022-23 sont disponibles au Centre Culturel, au Cinéma de Léon, à la Médiathèque, en Mairie et à l'Office de Tourisme



Les spectacles de la Saison Culturelle 2022-2023



Anaïs Petit - Addictions 15/10/2022 à 20h30

Dans ce nouveau spectacle, la comédienne et imitatrice Anaïs Petit a imaginé quelles pourraient être les addictions de personnalités célèbres



Cabaret Le Mirage Le miroir magique de Mr Paillettes 15/12/2022 à 19h

C'est l'anniversaire de Mr Paillettes et tous ses amis sont réunis pour lui organiser une fête d'anniversaire inoubliable !



Baraka Cite Fred Teppes 25/02/2023 à 20h30

Entre art du cirque et théâtre d'objet, Baraka est un spectacle burlesque, tendre et malicieux.



Les enfants aussi font la guerre - Cie Théâtre des Lumières 28/04/2023 à 20h30

C'est l'histoire de Vania, Léonide, Piotr, Georges, Cécile, Svetlana... qui racontent leurs souvenirs de la seconde guerre mondiale



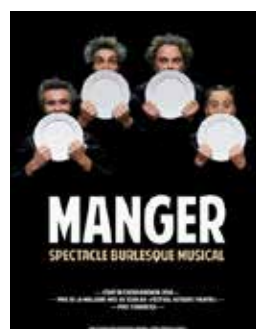
Super Soul Brothers Concert soul 19/11/2022 à 20h30

Ce combo énergique est un incroyable feu d'artifice sur scène et avec eux la Deep Soul est une musique d'espoir ! Une musique de partage !



Tronches de vie Cie Théâtre Job Pièce de Georges Berdot 21/01/2023 à 20h30

Tout à la fois pathétiques, absurdes, cinglantes, burlesques, rétroactives, drolatiques mais toujours profondément humaines.



Manger - Cie Zygomatiq 10/03/2023 à 20h30

Une épopée absurde, poétique et musicale. Quatre comédiens-chanteurs choisissent l'humour pour nous plonger dans l'histoire de l'Homme et de son alimentation.



La recette magique - Cie Breloque et Bricoles 14/05/2023 à 17h

Un princesses, un prince, une pincée de fantastique, un soupçon de magie et, bien sûr, une créature monstrueuse...

Acheter vos places de spectacles

Nouveauté cette année : la billetterie en ligne ! C'est simple, c'est rapide et elle vous permet d'acheter vos places de spectacles directement depuis chez vous.

En ligne : www.billetweb.fr/pro/centreculturelleon

A l'accueil de la Médiathèque :

Les mardis de 16h à 18h

Les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les jeudis de 16h à 18h

Les vendredis de 9h à 12h30 et de 16h à 18h

Les samedis de 9h à 12h30

Sur place : 30 minutes avant chaque spectacle

Accès direct à la billetterie en ligne



Agenda DE LÉON

OCTOBRE

15 octobre : Spectacle - Anaïs PETIT «Addictions»
au Centre Culturel à 20h30

Loto

à la Salle de la Huchette - organisé par l'Amicale des retraités

20 octobre : Ciné-Rencontre avec **Mélanie Auffret**

au Cinéma de Léon à 20h30

29 octobre : **Roller Disco**

à la Salle de la Huchette - organisé par Roll'Landes

31 octobre : **Soirée Halloween**

à la Médiathèque à 18h

NOVEMBRE

5 novembre : Fête de la Soupe

à la Salle de la Huchette - organisée par Les Jardins de Nouines

6 novembre : Les Baladins de Pichelèbe - Théâtre

au Centre Culturel à 16h

8 novembre : Rencontre avec Jean-Christophe RUFIN

au Centre Culturel à 18h

10-11 novembre : Rassemblement de chorales

à la Salle de la Huchette - organisé par Happysong

11 novembre : Cérémonie du 11 novembre

11h30 : Départ de la mairie - Pot de l'amitié après la cérémonie

13 novembre : Rassemblement de voitures anciennes

Place de la Poste - organisé par Loun Retro

18 novembre : Repas des retraités

à la Salle de la Huchette - organisé par l'Amicale des Retraités

19 novembre : Spectacle - Super Soul Brothers

au Centre Culturel à 20h30

24 novembre : Bébés Lecteurs

à la Médiathèque à 10h

25-27 novembre : Fête de la Saint André

Belote, repas, pot des nouveaux arrivants, loto, bodega

Programme complet à venir

DÉCEMBRE

7 décembre : Repas des aînés

à la Salle de la Huchette - organisé par le CCAS (sur inscription)

10 décembre : Spectacle - **Cabaret le Mirage**

au Centre Culturel à 19h30

10-11 décembre : **Marché de Noël**

Place de l'Abbé Dulong - programme à venir (Idées cadeaux, espace restauration, animation, élection du Pull de Noël)

Pour les commerçants, inscriptions jusqu'au 14 novembre

JANVIER

9 janvier : **Voeux du Maire**

à la Salle de la Huchette

Toujours plus
d'informations sur les
animations de la
commune sur le site
internet :
www.leon.fr
Rubrique
«Toutes les dates»

